

Assurance en cas d'incapacité de gain

Pour votre indépendance financière

Votre problème	Votre solution
Vous avez perdu la vue par une grave maladie et vous ne pouvez plus exercer votre profession. Les prestations sociales obligatoires et votre prévoyance professionnelle ne couvrent plus suffisamment votre revenu.	L'indemnité journalière d'invalidité complète les 1 ^{er} et 2 ^e piliers en cas d'une longue incapacité de gain jusqu'à l'âge de 65 ans Prestations Fr. 30.– à Fr. 250.– par jour Délai d'attente 360 ou 720 jours
Un accident de la circulation vous empêche pendant 18 mois d'exercer votre activité professionnelle. L'assurance-invalidité ne verse ses prestations qu'après un délai d'attente d'une année. Vous ne disposez donc d'aucun revenu pendant cette période.	L'indemnité journalière de base apporte un remplacement du revenu pendant les deux premières années en cas d'incapacité de gain. Prestations Fr. 30.– à Fr. 600.– par jour Délai d'attente 20, 30, 60, 90 ou 180 jours
Un accident de skis vous oblige de fermer votre cabinet pendant huit mois. En plus de votre manque à gagner, les coûts du cabinet et les salaires de vos assistantes sont à votre charge.	L'indemnité journalière complémentaire couvre les frais du cabinet pendant une année en cas d'incapacité de gain. Prestations Fr. 30.– à Fr. 600.– par jour Délai d'attente 20, 30, 60, 90 ou 180 jours

Profitez de notre offre

Vos besoins sont au centre de nos préoccupations. Notre nom vous garantit le conseil professionnel de nos conseillers qui possèdent une longue expérience dans le domaine des assurances, des produits bancaires et financiers. Grâce à notre indépendance nous pouvons vous offrir les meilleurs produits adaptés à vos besoins.



Talon réponse

Prière de l'envoyer ou par fax au: 031 959 50 10

Prénom / Nom _____

Adresse _____

NPA / Lieu _____

Date de naissance _____

Téléphone privé/cabinet _____

Atteignable le plus facilement (heure) _____

Adresse e-mail _____

- Je désire un conseil personnalisé.**
Veuillez m'appeler.
- Prière de m'envoyer une offre personnelle.**
- Je m'intéresse aux thèmes suivants:**
- Caisse-maladie Caisse de pension LPP
 3^e pilier a ou b Responsabilité civile prof.
 Placement de fonds Assurance-ménage



Roth Gyax & Partner SA ■ Service de coordination
 Moosstrasse 2 ■ 3073 Gümligen
 Téléphone 031 959 50 00 ■ Fax 031 959 50 10
 mail@fmhinsurance.ch ■ www.fmhinsurance.ch